

Cours 10 : la police communautaire et de proximité

Caractéristiques de la police communautaire ; expériences, tentatives et conséquences ; résolution de problèmes.

a. Historique

- i. Certains affirment que la police communautaire prend sa source dans les principes élaborés par Rowan et Mayne, les deux premiers directeurs de la nouvelle police de Peel, surtout :
 - (1) prévenir le crime et les désordres plutôt que les réprimer
 - (2) gagner et conserver le respect du public
 - (3) s'assurer de la coopération du public pour faire respecter les lois
 - (4) viser la coopération du public plutôt que la coercition
 - (5) la police est le public et le public est la police
 - (6) le critère d'efficacité de la police est l'*absence de crime* et non l'action policière (arrestations, résolutions, etc.)
- ii. En fait les raisons de l'adoption du modèle — ou plutôt, de l'abandon du modèle du maintien de l'ordre et du style expert/légaliste sont plus près de nous :
 - (1) réalisation de la perte de confiance du public envers les policiers (affaire Kitty Genovese, 1964, manifestations politiques, etc.)
 - (2) tensions ethniques — antagonisme des forces de police et de groupes minoritaires visibles
 - (3) aliénation du policier — effet « bulle de verre » de la voiture de patrouille
 - (4) études démontrent que la patrouille préventive conventionnelle n'est d'aucune utilité (Kansas City Police Patrol Experiment)
 - (5) la rapidité du temps de réponse ne réduit pas la criminalité
 - (6) efforts déployés dans les enquêtes ne réduisent pas la criminalité
 - (7) augmentation de la criminalité entre 1960 et 1980, impression de perte de contrôle par la police traditionnelle (dont, paradoxalement, l'efficacité augmente avec le taux de criminalité, puisqu'on mesure ses résultats en termes de nombre d'arrestations)
 - (8) retour des zones urbaines « sans police » comme on en avait au 18^e siècle (Bronx Sud)
 - (9) la criminalité devient un objet politique (présidentielles de 1964 — course Nixon/Goldwater à la nomination républicaine)
 - (10) peur du crime
 - (11) arrivée des nouvelles théories du management dans le domaine gouvernemental (gestion par objectifs, approche client, décentralisation des décisions, mission et valeurs, etc.; langage : *excellence, service, qualité, clients*, etc.).

b. Fondements

principaux auteurs : Steven Mastrofski, Herman Goldstein, Robert Trojanowicz, Bonnie Bucqueroux,

- i. Le travail de police comprend plus que le maintien de l'ordre et l'application de la loi. Il faut formaliser et valoriser l'aspect service. C'est cet aspect qui gagne la confiance du public au policier.
- ii. Il faut réorienter la police vers la prévention. Ce qui est désirable, c'est la sécurité, pas la rétribution après les faits.
- iii. Le policier doit être au courant de ce qui se passe dans la communauté pour laquelle il est « *co-responsable* » (noter que la plupart des policiers n'habitent pas où ils travaillent, ni même à un endroit comparable)
- iv. *Partenariats* : une police efficace agit non en tant qu'experte mais en tant que partenaire dans la production de la sécurité. Les autres partenaires sont des organisations gouvernementales (incendies, inspecteurs, CLSC, voirie, écoles, etc.), locales (associations de citoyens, de commerçants, de jeunes, etc.), privées (agences/agents de sécurité privée), communautaires (centres d'hébergement).
- v. Le citoyen est responsable de sa propre sécurité, la police est là pour le seconder.

- vi. Le citoyen est un *client* de services policiers.
 - vii. La police doit viser deux idéaux :
 - (1) renforcer la communauté — c'est elle qui peut le mieux contrôler la criminalité, pas la police.
 - (2) résoudre les problèmes qui rendent la communauté disfonctionnelle.
- c. Stratégies : impliquent un changement en profondeur de l'ensemble de l'organisation policière (agents, enquêteurs, cadres, civils, experts)
- i. **Direction :**
 - (1) établir une *mission* et des *valeurs* en accord avec le concept, et non des règles et des programmes. Ceci inclue un focus sur la *prévention* et le service aux citoyens — la mission et les valeurs ont pour but de guider la prise de décision locale.
 - (2) décentraliser la prise de décision. Donner à l'agent communautaire le pouvoir d'initiative et de déborder des tactiques policières conventionnelles, bref d'être « **proactif** ».
 - (3) décentraliser les services eux-mêmes (postes de quartier, mini-postes, etc.)
 - (4) récompenser l'originalité et les résultats (l'absence de criminalité)
 - (5) réduire la spécialisation, couper dans les escouades non essentielles, allouer plus de ressources à la patrouille généraliste
 - (6) débloquer/réassigner les fonds nécessaires aux initiatives réussies (pas faire attendre 1 an pour avoir des vélos ou des ordinateurs)
 - (7) maximiser l'utilisation de civils — la plupart des tâches de prévention ne nécessitent pas le statut d'agent de la paix.
 - (8) recruter des individus qui ont les qualités requises; éviter les cowboys, maximiser la formation et la capacité d'analyser et d'expliquer. Viser la professionnalisation.
 - ii. **Patrouille :**
 - (1) *sortir du véhicule !*
 - (2) interagir avec les citoyens ordinaires, non seulement avec ceux qu'on arrête
 - (3) analyser son emploi du temps, réorganiser ses activités pour faire effectivement de la prévention (et non « brûler du gas », comme on dit...)
 - (4) aider les gens à faire de la prévention situationnelle (identifier des cibles et des moyens de les protéger)
 - iii. **L'agent de police communautaire**
 - (1) est assigné à un quartier
 - (2) consulte les citoyens
 - (3) devise des événements où citoyens et policiers peuvent se rencontrer
 - (4) approche de la **résolution de problèmes — SARA** :
 - (a) *scan* — observer les **s**ituations, identifier les problèmes
 - (b) *analyse* — **a**nalysier, déterminer les causes des problèmes
 - (c) *respond* — deviser une **r**éponse adéquate en fonction du problème identifié, spécifier les objectifs (sans objectifs clairs on ne peut pas évaluer par la suite)
 - (d) *assess* — **a**pprécier les résultats, arrêter, continuer, ou modifier selon les besoins. **Ne jamais continuer à faire des choses qui ne marchent pas – le but est de prévenir, pas seulement d'être actif en apparence.** Il faut évaluer
 - (i) la production de résultats
 - (ii) l'efficacité ressources/résultats
 - (iii) les déplacements
 - iv. **L'enquête :**
 - (1) se rapprocher de la patrouille, qui est une source importante d'information — en retour, laisser participer les patrouilleurs à certaines étapes de l'enquête (problème vu par Ericson : monopolisation des tâches « intéressantes » par les enquêteurs)
 - (2) harmoniser les tâches avec la mission de l'agent communautaire : avoir les mêmes cibles (dans les cas où un problème identifié nécessite des arrestations, par exemple); ne pas nuire à la prévention (en nuisant aux relations communautaires par une enquête trop agressive, par exemple)
- d. DANGERS
- i. Voir la police communautaire comme une série de tactiques (bien que la police de résolution de problèmes produise une suite de solutions locales)
 - ii. Se limiter aux relations publiques et au cosmétique

- iii. Chercher les solutions-massue donnant des résultats immédiats
 - iv. Utiliser le langage mais éviter les changements nécessaires
 - v. Isoler les initiatives — le changement doit se faire partout dans l'organisation.
- e. Problèmes
- i. Résistance de la part des agents et de leur syndicat — nous l'avons vu, la police est résistante au changement. La police communautaire aplatit la structure et réorganise les promotions
 - ii. En général le style « service » ne fait pas partie de la culture policière. Par ailleurs, les recrues n'ont ni la maturité, ni les qualités utiles à l'analyse méthodique, ni le goût de faire de la prévention.
 - iii. C'est qui, ça, « la communauté » ?
 - (1) concept flou (anonymat des grandes villes). Présence de groupes ethniques/classes, etc. Les groupes sociaux ne correspondent pas aux unités géographiques découpées sur la carte.
 - (2) suppose un consensus sur la définition des crimes les plus dommageables et sur les moyens de les régler
 - (3) risque de retour à l'époque politique (contrôle des activités policières par les politiciens et capitalistes locaux). C'était aussi une époque de **corruption massive**.
 - (4) dictature de la majorité : est-ce que ce que la communauté veut est nécessairement acceptable, bien, utile, légal, etc. ?
 - iv. professionnalisation du policier : peut-on être professionnel du général? La professionnalisation sous-entend une spécialisation, ce qui va à l'encontre du modèle.
 - v. Localisation des solutions : par définition, une solution « SARA » est non-exportable.
 - vi. Attentes du public : la police communautaire est souvent vue comme « molle », laxiste face au crime. Va à l'encontre du policier ultra-efficace chevalier anti-crime. Ici, les solutions sont lentes et tout le contraire de spectaculaire. La pression des appels 911 continue.
 - vii. En fait **la peur du crime**, qui est reliée à la satisfaction des citoyens, est **davantage le résultat de l'activité des médias** que de celle de la police.
 - viii. Citoyen responsable de sa sécurité
 - (1) n'est-ce pas là la raison d'être de la police? (Les citoyens ne sont pas intéressés à s'impliquer, sauf dans situations de crise — c'est-à-dire, lorsqu'il est trop tard pour faire de la police communautaire).
 - (2) invitation à la délation massive
 - (3) invitation à l'auto-protection
 - (4) renvoi à la sécurité privée
 - (5) facilitation du désengagement de l'État (l'État tente de tenir le gouvernail mais rame de moins en moins).
- f. Résultats
- i. Dans l'ensemble la police communautaire s'est transformée en programme — les organisations policières ont adopté, à la pièce, certains canons de la police communautaire, mais aucune organisation a procédé aux changements qui forment la base du modèle.
 - (1) donc, les études de l'efficacité de la police communautaire ne peuvent conclure que sur des programmes, et non sur l'approche en général.
 - (2) par ailleurs, la généralisation du langage de la police communautaire est généralisé (prévention, proaction, partenariats, responsabiliser, client, résolution de problèmes, etc.), et à la longue il devient difficile de faire la part des choses.
 - ii. En bref, les études ont montré un certain nombre de choses:
 - (1) criminalité : baisse assez peu, et les effets diminuent avec le temps. Mais attention : dans certains cas la nouvelle confiance du public fait que plus de crimes sont rapportés.
 - (2) peur du crime : effet positif assez marqué.
 - (3) délabrement : effet positif marqué.
 - (4) satisfaction du public : effet positif marqué.
 - (5) satisfaction professionnelle du policier : effet positif marqué